

çois 1^{er} (suite). — P. 209-231, LERY, *N. D. de Versailles*. — P. 305-336, ENGRAND, *Le Château de Maisons*. — P. 337-354, FROMAGEOT, *Versailles en 1815*. — P. 377-398, René DU LAC, *Un sous-préfet de Rambouillet sous la Restauration*, François-Marie Perrin du Lac, arrière-grand-père de l'auteur (1^{re} partie).

Conférences des Rosati Picards, n° LVI, J. DESSAINT, *Eugène Yvert, poète amiénois (1794-1878)* avec un portrait.

Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine et du musée historique lorrain, décembre 1912.

Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, 1912, II.

Musée des Antiquités nationales de Stockholm, catalogue sommaire par Oscar Menténius, 2^e édition.

*
**

Le Secrétaire donne lecture du *compte rendu annuel des travaux de la Société* en 1912, lequel sera publié en tête du volume XXII des *Procès-Verbaux* et rapports pour 1913.

M. le Baron DE BONNAULT nous décrit la demeure et le mobilier d'*Un grand bourgeois de Compiègne au XVII^e siècle*, d'après l'inventaire, fait le 15 octobre 1688, à la mort d'Antoine Charmolue, conseiller du roi, contrôleur du grenier à sel.

Le texte qui en est conservé à la bibliothèque de l'Hôtel de Ville, dans un recueil de M. l'abbé Dirmant (Manuscrit du Palais, n° 13, pages 169 et suivantes) a été prétexte à notre érudit collègue d'établir la généalogie de cette nombreuse et ancienne famille locale, et de nous signaler les mœurs du temps et les progrès de la civilisation réalisés sur les années antérieures, en fait de meubles, de vêtements, d'ustensiles de cuisine, de vaisselle, sans oublier les armes et les livres ; les

placements financiers d'alors et diverses libéralités nous sont ainsi présentés en une sorte de tableau tout compiégnois.

Ce très documenté rapport suscite de M. FLEURET la remarque — topographique — que la maison Charmolue à l'enseigne des *Quatre Fils Aymon* devait se trouver près de l'église Saint-Antoine, à la Belle-Tête ; et de M^{me} LE FÉRON, l'indication que le clos Saint-Estèphe en Bordelais est aujourd'hui la propriété du seul descendant actuel de cet Antoine Charmolue.

M. PLESSIER nous donne la primeur d'une note qu'il destine au 51^e Congrès des Sociétés Savantes de Grenoble, sur une *Faulx en fer à double nervure* découverte par lui en 1886, au confluent de l'Oise, à 2^m80' de la surface du sol. Longue de 68 centimètres, elle appartient à l'époque de la Tène I, c'est-à-dire au v^e siècle avant Jésus-Christ, et est, par conséquent, antérieure aux faulx scandinaves des II^e et III^e siècles. Son bon état de conservation, malgré son immersion deux fois et demie millénaire, est dû à la nature sulfureuse des eaux de la vallée de l'Oise (il n'en est pas de même de l'Aisne). La caractéristique de cette faulx réside en la double nervure, qui en fait un type jusqu'alors unique.

* *

En fin de séance, M. le D^r Warde est admis comme membre titulaire, par le vote unanime des présents.

L'ordre du jour de la prochaine réunion, fixée au vendredi 21 février 1913, comprendra :

M. le D^r CLAINQUART. — Lettres d'un religieux janséniste ; 2^e série, 1735-1736.
